

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022**

**Etaient présents** : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Jean-Marc JEANDEMANGE, Aimée BADIER, Xavier BENSSOUSSEN, Joseph CARTIGNY, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, Isabelle DELPLACE, Myriam FANGET, Dominique GABASIO, Léontina GARNIER, Daniel MARTIN-FERRER, Laure MARTIN, Alain POIZAT, Wilfried RODEMET, Alain SICARD, Éric TEYSSIER, Denis VIAL, Marie-Thérèse PROYART, Michel BELLANGEON.

**Etaient excusés** : Odile ARBILLAT, Virginie BACLET, Pierre BELY, Dominique BOUCHON, Jean-Michel BOULME, Frédérique MOLLIE, David MUGNIER.

**Etaient absents** : Wanda CANALE, Éliane CEYZERIAT, Marc CHAVENT, Sylvie EL KHOUTABI, Geneviève GOYFFON, Séverine PETIT, Mathieu ROMANIN

**Pouvoir(s)** : Odile ARBILLAT à Anne BOLLACHE, Virginie BACLET à Thierry DUPUIS, Dominique BOUCHON à Aimée BADIER, Frédérique MOLLIE à Béatrice DE VECCHI, David MUGNIER à Christian BATAILLY.

**Secrétaire de séance** : Myriam FANGET

Nombre de membres dont le conseil est composé : 37

25 présents : 23 titulaires + 2 suppléants – 30 votants dont 5 procurations

---

**C-2022-086 : Désignation d'un nouveau représentant suppléant de la CCRAPC au Syndicat Mixte BUCOPA**

DESIGNE, à l'unanimité, Madame Bérénice MACRI-FALCONNET pour représenter la communauté de communes au syndicat Mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain (BUCOPA).

**C-2022-087 : Modification de la commission accessibilité**

MODIFIE, à l'unanimité, la composition de la commission accessibilité et DESIGNE, à l'unanimité, Madame Aimée BADIER et Monsieur Christian FOURNIER, conseillers municipaux ainsi que Armand GAC, membre associatif.

**C-2022-088 : Pouvoir du Président à représenter la CCRAPC dans l'ASL Ecosphère Innovation**

DESIGNE, à l'unanimité, Monsieur Thierry DUPUIS pour représenter la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon dans l'ASL Ecosphère Innovation.

**C-2022-089 : Reversement de la taxe foncière des zones d'activités**

AUTORISE, à la majorité, avec 3 votes contres et 1 abstention, ADOPTE, à la majorité, avec 3 votes contres et 1 abstention, le principe de reversement du foncier bâti de 80% de la part communale à la communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon pour les deux zones d'activités précitées, AUTORISE, à la majorité, avec 3 votes contres et 1 abstention, le Président à signer la convention, et les éventuels avenants, fixant les modalités de reversement avec chaque commune concernée, et ayant délibéré de manière concordante et AUTORISE, à la majorité, avec 3 votes contres et 1 abstention, le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022**

**C-2022-090 : Modification vente du lot 3 Ecosphère Proximité Jujurieux**

DECIDE, à l'unanimité, la modification de l'aliénation du lot 3 de la ZA Jujurieux et AUTORISE, à l'unanimité, le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de ce lot par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

**C-2022-091 : Vente du lot 4 Ecosphère Proximité Jujurieux**

DECIDE, à l'unanimité, l'aliénation du lot 4 de la ZA Jujurieux et AUTORISE, à l'unanimité, le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de ce lot par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE A 20H00.

- Les délibérations de la présente séance seront consultables au siège de la Communauté de Communes, Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, après transmission en Préfecture.
- La prochaine séance du Conseil Communautaire aura lieu le jeudi 26 janvier 2023 à 18H30.